



Message n° 47 à l'intention du Conseil général du 9 octobre 2025

Point N° 3 de l'Ordre du jour

Demande de crédit complémentaire de CHF 750'000.00 pour la phase des études du projet de construction de la nouvelle école de Siviriez

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par le présent message, le Conseil communal a l'honneur de vous présenter une demande de crédit complémentaire de CHF 750'000.00 pour poursuivre la phase des études du projet de construction de la nouvelle école de Siviriez.

1. Introduction

La phase jusqu'au MEP (Mandat d'études parallèles) du projet pour la construction du nouveau site scolaire de Siviriez est terminée. A l'issue de la procédure des MEP, le collège d'experts a décidé à l'unanimité de retenir la proposition de l'équipe d'Implemia SA-Deillon Delley Architectes SA pour poursuivre le projet.

Dans sa séance du 7 juillet 2025, le Conseil communal a validé le choix du collège d'experts pour la réalisation de la nouvelle école.

A ce stade l'équipe retenue dispose d'un délai de 8 mois pour réaliser l'étude de projet et développer différents points afin de préparer un dossier de mise à l'enquête préalable et le dossier final de la mise à l'enquête. Elle devra également affiner le prix global de l'ouvrage dans la cible financière des CHF 17'000'000.00 et confirmer les propositions de matériaux.

Afin de préparer un chiffrage complet des coûts, la Commune devra identifier clairement les besoins complémentaires spécifiques du projet et les frais additionnels nécessaires à l'aménagement du site tels que :

- **Aménagements extérieurs** : place de jeux, place pour le bus, parking, signalisation, flux de circulation dans le quartier
- **Ameublement et décorations** : Mobilier scolaire, tableaux interactifs, appareils électriques, machines de nettoyages, extincteurs, petits inventaires, frais de déménagement
- **Travaux complémentaires** : Abris de protection civile
- **Honoraires** : Assistance maître d'ouvrage pendant la phase de construction

Cette phase d'étude, permet de garantir que le projet soit mené de manière transparente et que les coûts soient chiffrés de manière complète et précise



2. Descriptif du projet



Situation

La parcelle 736 se situe au croisement de la route des Chaussées et de la route des Coudriers. Elle abrite actuellement une buvette ainsi qu'un terrain de football. Le ruisseau de Lavaux longe les limites de parcelle sud et est. Le cours d'eau a été canalisé et enfoui sous-terre.

Le site est idéalement placé. En effet, bien qu'étant au centre du village, il reste néanmoins suffisamment éloigné des routes à grand trafic tout en étant suffisamment proche pour être desservi par les transports publics. De ce fait, la route des Chaussées devient une rue-place et la vitesse du trafic résiduel est fortement réduite.

Sur le plan d'aménagement communal des zones, le site de la future école de Siviriez se trouve au carrefour d'affectations ayant des densités différentes. Au sud-ouest une zone résidentielle, tandis que sur les autres côtés, une zone de centre comprenant des immeubles. L'évolution démographique de la commune se reflète par la construction de deux nouveaux bâtiments de logements au nord-ouest ainsi qu'au sud-est du site.

Légèrement en pente, le terrain permet d'avoir une percée visuelle jusqu'à l'église de Saint-Sulpice. Un quartier prendra place et occupera le large coteau en pente situé au nord-ouest.

L'implantation du projet à l'ouest de la parcelle, permet la préservation de la buvette existante et offre la possibilité d'une extension future. Elle permet également, dès le premier étage, de contenir et de définir clairement les espaces extérieurs. Sa volumétrie articulée subdivise le terrain en deux zones distinctes. Au sud-ouest, le premier espace dédié au préau de l'école enfantine et à l'est celui des enfants de l'école primaire. Cette séparation a également été intégrée dans l'organisation du projet. Les enfants, suivant leur âge, disposent de leurs propres entrées/sorties. L'accès pour les 1 à 2 H se fait à l'ouest de l'aula, tandis que celui pour les 3 à 8 H est à l'est.

L'articulation provient également du fonctionnement interne du bâtiment. Au nord, la partie sur double hauteur intègre l'aula ainsi que le préau couvert. L'ensemble à l'ouest est dédié à l'enseignement et aux salles de classes. L'aile sud accueille l'administration. C'est sur cette zone que se situe l'extension de classes.

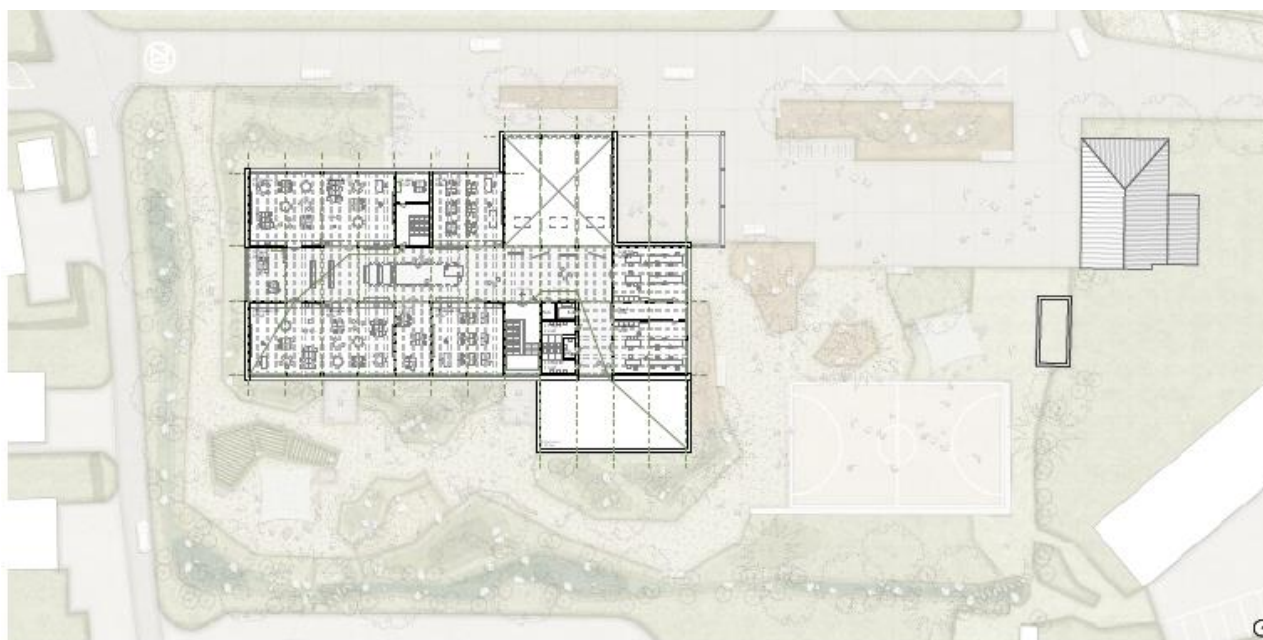
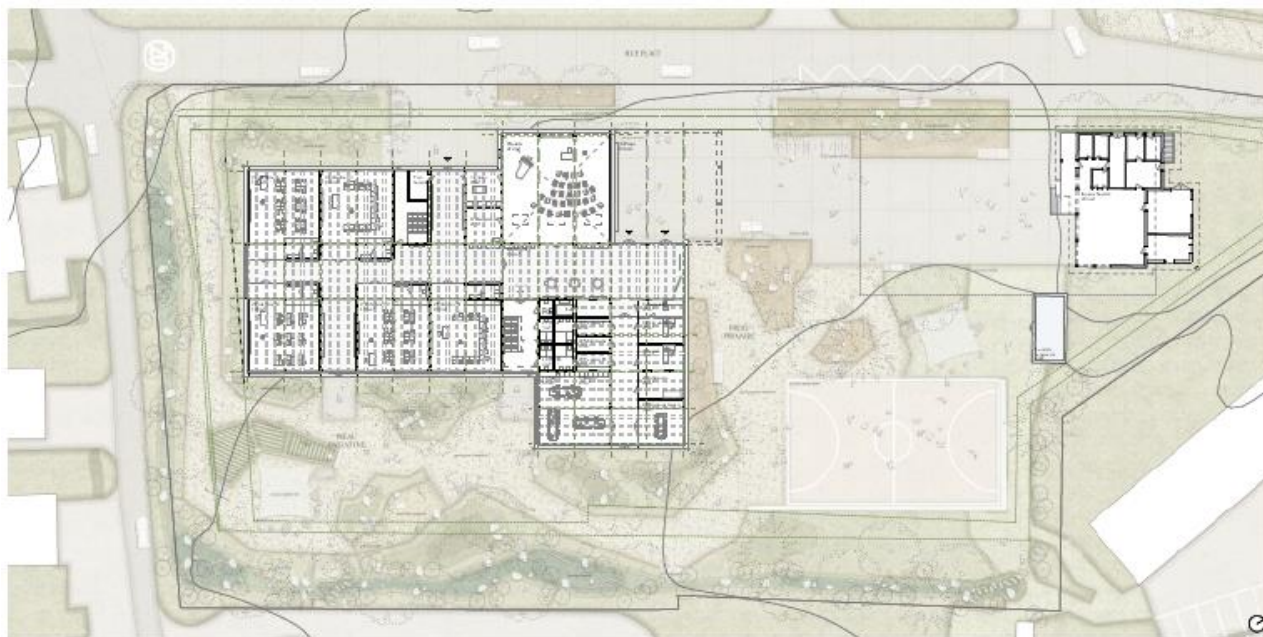
Les circulations horizontales ont été imaginées avec une largeur confortable pour que les couloirs se transforment en zones de dégagement permettant le co-enseignement ainsi qu'un lieu de rencontre. Ces cheminements disposent de percées visuelles aux extrémités ainsi que de la lumière zénithale aux étages supérieurs.

Le système constructif proposé est simple et flexible. Il peut être réalisé en épicea de provenance locale, voir communale. La mixité du bois et du béton, en partie supérieure des dalles permet, en plus de l'efficacité statique, d'offrir des avantages acoustiques entre étages et d'offrir une forte inertie thermique au bâtiment.

De larges ouvertures assurent aussi un éclairage naturel suffisant aux espaces d'enseignement et aux zones de rencontre.

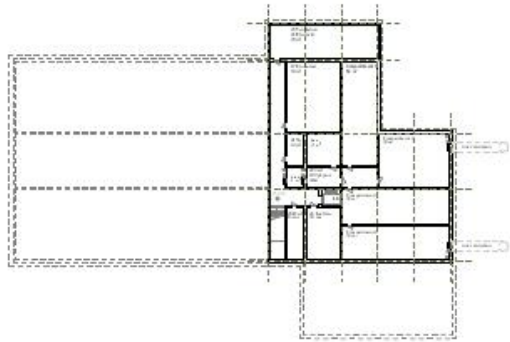


Commune de Siviriez

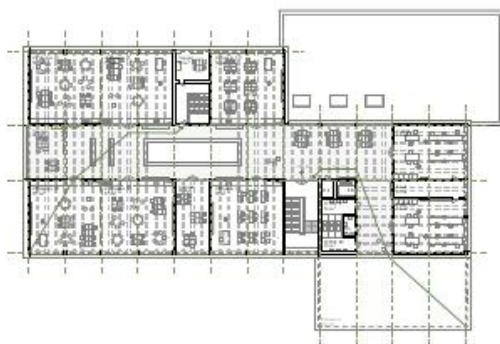




Commune de Siviriez



Plan localité 1/500



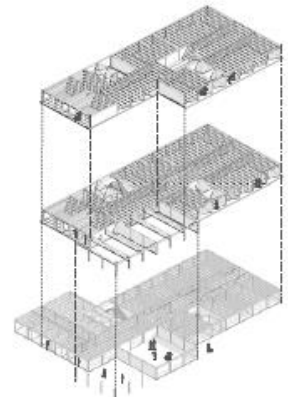
Plan localité 1/500



Microplan localité 1/500



Microplan localité 1/500



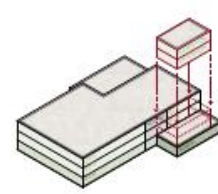
Vue isométrique 1/500



Vue élévation 1/500



Vue élévation 1/500



Microplan localité 1/500



Plan localité 1/500



Plan localité 1/500



Vue élévation 1/500



Vue élévation 1/500



Vue élévation 1/500



3. Présentation du budget

Etat du crédit initial

Libellé	Montant	Frais engagés
Complément étude de faisabilité	15'000.00	3'947.80
Géomètre	5'000.00	5'000.00
Préparation appel d'offres pour Entreprise totale	70'000.00	70'000.00
Mandataires spécialisés	50'000.00	17'002.15
Appel d'offres – Concours – Entreprise totale	450'000.00	398'361.47
Pilotage technique – BAMO	80'000.00	39'000.00
Frais divers, émoluments, reproductions, ...	30'000.00	5'677.61
Provision pour imprévus (15%)	100'000.00	34'845.05
Crédit initial	800'000.00	573'834.08

Phase d'étude jusqu'au permis de construire et crédit de construction

Libellé	Montant
Phase étude de projet jusqu'au dépôt du dossier d'enquête	845'000.00
Phase étude de projet pour l'abri PC de 200 places	50'000.00
Accompagnement bureau AMO jusqu'à la mise au point du crédit de construction	60'000.0
Divers/imprévus, autres mandataires du MO	20'000.00
Phase d'étude	975'000.00

Crédit complémentaire

Libellé	Montant
Frais engagés (arrondis)	575'000.00
Phase d'étude jusqu'au permis/crédit	975'000.00
TOTAL	1'550'000.00
Crédit initial	-800'000.00
Crédit complémentaire	750'000.00

Ce budget complémentaire est inclus dans le montant global offert par l'entreprise totale pour les études et la réalisation de l'ouvrage, mise à part les honoraires du bureau d'Assistance au Maître de l'Ouvrage et quelques études complémentaires éventuellement nécessaire pour la Commune.

Les honoraires d'études calculés par Implenia comprennent les phases Avant-projet, Projet et Procédure de permis de construire, décrites dans les normes SIA des architectes et ingénieurs.

L'architecte, l'ingénieur civil, les ingénieurs pour les techniques du bâtiment (Electricité, Chauffage, Ventilation et Sanitaire), mais également les prestations de spécialistes (physique du



bâtiment, dangers naturels, géotechnicien, acousticien, ...). Enfin, cette phase comprend aussi les prestations de l'entreprise totale Implenia qui doit piloter l'ensemble des mandataires pour respecter les objectifs de la Commune, qualitatifs, temporels et financiers dans le budget cible fixé.

Concernant la prestation du BAMO, le collège d'experts du MEP a fortement recommandé la Commune de se faire accompagner dans cette phase de mise au point du projet et de finalisation du budget, par un bureau spécialisé. Le bureau pressenti est le bureau F-Partenaires SA, qui a accompagné la Commune jusqu'à maintenant sur ce projet, connaissant donc très bien les attentes de la Commune, et spécialisé dans les constructions scolaires.

4. Planning

Calendrier des crédits et des travaux

12.12.2023	Approbation du crédit initial
Janvier 2024 à juin 2025	Organisation et déroulement de la procédure MEP
09.10.2025	Approbation du crédit complémentaire
Octobre 2025 à juin 2026	Finalisation du projet, mise à l'enquête préalable
Juillet 2026	Vote du crédit de construction pour la réalisation des travaux
Juillet 26-juillet 28	Construction du bâtiment
Août 2028	Ouverture de l'école *

*Ce calendrier ne tient pas compte des éventuelles oppositions au permis et études complémentaires demandées par les services de l'état.

Descriptif détaillé du planning :

N°	description	Traitant	durée - échéance	2024				2025				2026				2027				2028			
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
	PLANNING			mars	juin	sept	déc	mars	juin	sept	déc	mars	juin	sept	déc	mars	juin	sept	déc	mars	juin	sept	déc
	Phase étude jusqu'au crédit d'études																						
1	Préparation MEP Etude & Réalisation	BAMO	3 mois																				
2	Appel d'offres Etude et Réalisation Architecte + ET	BAMO	4 mois																				
3	Jugement MEP + analyse dossiers ET	MO+BAMO	2 mois																				
4	Préparation préavis crédit d'études	MO+BAMO	2 mois																				
5	Traitement du préavis par les Commissions	MO	1 mois																				
6	Vote du crédit d'Etudes par le Conseil Général	MO	9 octobre 2025																				
	Phase étude jusqu'au crédit de construction		10 mois																				
7	Etude du projet définitif, yc enquête préalable	Implenia	5 mois																				
8	Dossier d'enquête + instruction jusqu'au permis de construire	Implenia	6 mois																				
9	Mise au point budget final construction	Implenia/MO	2 mois																				
10	Préparation préavis crédit de construction	MO+BAMO	2 mois																				
11	Traitement du préavis par les Commissions	MO	1 mois																				
12	Vote du crédit de construction par le Conseil Général	MO	juillet 2026																				
	Phase de réalisation		24 mois																				
13	Dossier d'exécution + appels d'offres sous-traitants	Implenia	4 mois																				
14	Travaux préparatoires terrain	Implenia	3 mois																				
15	Exécution de la construction	Implenia	18 mois																				
16	Achèvement et mises en service	Implenia	2 mois																				
18	Emménagements scolaires et début d'exploitation	Utilisateurs	2 mois																				

Rentrée scolaire 2028



5. Financement et charges financières

Le crédit de CHF 750'000.00, prévu au poste n° 2170.5040.10 du budget d'investissements 2025, sera financé par nos disponibilités.

Les charges financières (amortissement et intérêts passifs) à charge du compte de résultats seront déterminées une fois le crédit de construction fixé. Si ce crédit de construction devait être refusé et le projet de construction d'une nouvelle école abandonné, l'entier du crédit d'étude serait porté à charge du compte de résultats au moment de la décision du Conseil général.

Un préavis de crédit de construction sera proposé à l'issue de cette phase d'étude du projet, pour permettre le financement de la réalisation de la nouvelle école. Le prix global de la construction de l'ouvrage par le lauréat, ainsi que les autres frais (raccordements des services, mobiliers, ...) auront été fiabilisés.

6. Demande de crédit complémentaire

Le Conseil communal invite le Conseil général à accepter cette demande de crédit complémentaire de CHF 750'000.00 pour la suite des études du projet de construction de la nouvelle école de Siviriez.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 25 août 2025.

Le Conseil communal